



COMPAGNIE BRIGNOLAISE DE TIR A L'ARC

Contact :

Tél : 06.80.94.22.48

Mail : arcbrignoles@gmail.com

Site : <https://www.arcbrignoles.com>

Notre site contient toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de la Compagnie. A votre prise de licence, nous vous demandons de vous y inscrire, afin de recevoir toutes les communications du club, et afin de pouvoir en consulter l'intégralité. Certains accès (notamment la galerie photos des événements) sont réservés exclusivement à nos licenciés.

Lieu de pratique : Centre de Tir à l'Arc
Chemin des Archers
Quartier St Lazare
83170 BRIGNOLES

Horaires :

* Pour les débutants (1ère année) et archers non autonomes :

Mardi de 18h à 20h
Vendredi de 18h à 20h

* Pour les archers confirmés autonomes (2ème année minimum, possédant leur propre arc, et dont l'autonomie est validée par les membres du bureau) :

Mardi de 20h à 22h
Jeudi de 18h à 22h
Vendredi de 20h à 22h
Samedi de 9h à 12h

Pour un déroulement optimal des cours, les parents ne sont pas autorisés à assister aux entraînements (hors cours d'essai).

Dossier à rendre complet :

- La fiche d'inscription (3 pages)
- Une photo d'identité (OBLIGATOIRE, possibilité de nous l'envoyer par mail)
- La totalité du règlement de votre cotisation



Compagnie Brignolaise de Tir à l'Arc

FICHE D INSCRIPTION SAISON 2023-2024

Nom Prénom

Date de naissance Sexe : Homme Femme

Ville et Département de Naissance :

Nationalité : Française Étrangère (précisez) :

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone.....

Mail.....

Taille Taille de tee-shirt

Œil Directeur : Gauche Droit

Si mineur :

Coordonnées des parents ou responsables légaux :

Père Mère Autre (préciser) : Père Mère Autre (préciser) :

Nom / Prénom Nom / Prénom

Téléphone Téléphone

Mail : Mail :

Merci de préciser si les communications par mail et SMS du club doivent être envoyées :

uniquement au père uniquement à la mère aux deux parents

En cas d'urgence, personne à prévenir :

Nom :

Tél :

Cotisation (licence FFTA incluse) :

- Adultes : 180 €
- Jeunes (nés du 01.01.2004 au 31.12.2013) : 170 €

- Je souhaite acheter le Kit Matériel proposé par le club : 100 €
- Si je n'achète pas le Kit, je souhaite acheter le tee shirt seulement : 20 €
- Je bénéficie du Pass'Sport (fournir le code reçu) , je bénéficie d'une remise de 50€ à déduire de ma cotisation

Somme totale à régler : €

Règlement par Espèces
 Chèque à l'ordre de C.B.T.A en 1 fois en 2 fois en 3 fois

J'ai besoin d'une facture (celle ci vous sera envoyée à l'adresse mail que vous avez renseignée)

● La totalité de la cotisation doit être donnée à l'inscription, même en cas de règlement en plusieurs fois.

● Si le nom de l'émetteur du chèque est différent de celui du licencié, merci de noter le nom du licencié au dos du chèque.

● En cas de paiement en plusieurs fois, indiquer au dos du chèque la date d'encaissement souhaitée, sachant que le dernier règlement doit intervenir au plus tard le 31.12.2023.

● Le Kit Matériel est composé de 9 flèches, 1 carquois, 1 palette, 1 dragonne et 1 protège-bras, 1 sachet de 10 encoches, 1 tee shirt de la compagnie.

● Le tee shirt de la compagnie est **obligatoire** pour pouvoir participer aux compétitions, et fortement conseillé pour les évènements et animations .

Partie médicale :

Je reconnais avoir rempli le Questionnaire Santé , et avoir répondu NON à toutes les questions

Si j'ai répondu OUI à une des questions, je dois fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique du tir à l'arc.

Pour les mineurs :

J'autorise les responsables de la Compagnie Brignolaise de Tir à l'Arc à prendre toutes les mesures d'urgence concernant mon enfant mineur en cas d'accident nécessitant une hospitalisation ou une intervention chirurgicale, selon les prescriptions du corps médical. J'accepte toute hospitalisation dans l'hôpital compétent le plus proche.

Pour le bon fonctionnement de la Compagnie, je m'engage à respecter (ou je m'engage à faire respecter à mon enfant) les points suivants :

- Respecter les règles qui me seront données, notamment en matière de sécurité, de respect des autres licenciés, et de respect du matériel et des installations sportives.

- Respecter les horaires des entraînements (arriver à l'heure, et pour les parents venir récupérer mon enfant à l'heure à la fin du cours).

- Venir en tenue de sport, avec baskets obligatoirement. Les archers n'ayant pas une tenue adaptée ne seront pas autorisés à tirer.

- L'usage du téléphone portable ne sera pas autorisé pendant les entraînements.

- Les enfants devront être déposés et récupérés sur le pas de tir. Si votre enfant doit arriver et partir seul, merci de nous fournir une autorisation signée.

Droit à l'image*

J'autorise

Je n'autorise pas

L'association Compagnie Brignolaise de Tir à l'Arc à utiliser mon image (ou celle de mon enfant si mineur) sur tous les supports de communication utilisés (presse, page Facebook ou site internet de la compagnie...) dans le cadre des activités de l'association.

** L'absence de réponse à cette question sera considérée comme une autorisation.*

Date :

Nom et Signature :